



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Personnels ATSS
et d'Encadrement
DPAE**

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Affaire suivie par : Audrey SKIBA
Tél : 01 57 02 61 77
Mél : ce.dpaeactesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n°2006-1732 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2021, sur la liste d'aptitude à l'accès au corps des d'attachés d'administration de l'Etat, les Secrétaires Administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Mme CESAIRE Francelise, affectée au collège Les Creusottes à VILLENEUVE-SUR-BELLOT,
2. Mme TIENDREBOGO Karine, affectée au collège Eugène Chevreul à L'HAY LES ROSES,
3. Mme DWARKA SING Jeane, affectée au collège Victor Schoelcher à TORCY,
4. Mme SARR Nathalie, affectée au collège Jean Moulin à CHEVILLY LARUE,



5. Mme VENTURINO Candie, affectée au lycée Adolphe Chérioux à VITRY-SUR-SEINE,
6. Mme MAYERAS Lydie, affectée au lycée Paul Eluard à ST DENIS,
7. Mme PELLEGRINO Valérie, affectée au collège Rosa Bonheur à LE CHATELET EN BRIE,
8. Mme BELKHAFD Hasna, affectée à la DSDEN de la Seine-Saint-Denis à BOBIGNY,
9. Mme HOLLNER Patricia, affectée au Rectorat de l'académie de Créteil à CRETEIL,
10. Mme TIFRAOUINE Samira, affectée au CROUS de l'académie de Créteil à CRETEIL.

Liste complémentaire :

1. Mme DIDIER Margareth, affectée au collège Jacques Offenbach à ST MANDE,
2. Mme DUFOUR Gita, affectée au collège Paul Langevin à ALFORTVILLE.

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le **18 MAI 2021**

**Pour le Recteur et par délégation
la secrétaire générale**



Sylvie THIRARD